

# **Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »**

## **Assemblée générale du samedi 14 janvier 2012**

### **PROCÈS-VERBAL**

L'assemblée générale des adhérents de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux, » s'est tenue le samedi 14 janvier 2012 au siège de l'association : La Cure, 53 Rue Franche à Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

#### **Etat de présence**

Sont présents, par ordre alphabétique : Père Joachim Bingbouré, M. Raymond Delisle, M. Jean Dupupet, Mme Françoise Poilane, M. Rémy Poilane, Mme Georgette Soret.

Sont représentés : Mme Renée Debost, M. Jean-François Foray, M. Claude Marcelin, Mme Odile Michel, M. Christian Michel.

Sont absents et non représentés : Mme Aline Blampoix, M. Jean Rollet.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2011 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 11h00.

#### **Rapport moral**

Nous étions 7 adhérents en 2010. A la fin de l'année 2011, nous sommes 13. Nous avons accueilli Mme Soret, M. Rollet, Mme Blampoix, M. Foray, M. Dupupet, Mme Debost ; c'est encourageant.

Nous pouvons dire que la première année (2010) a vu la fondation de l'association. La deuxième année (2011) a été l'année de notre montée en puissance.

Nous avons essayé d'encourager des sessions de découverte de l'orgue en fin d'année scolaire avec les professeurs de l'école de musique ; nous nous y sommes pris trop tard.

Nous avons préparé une plaquette pour solliciter des dons et legs, plaquette dont Maître Coillard a validé le contenu.

Nous avons organisé deux concerts les 4 et 11 décembre. Le 4 décembre, c'était la chorale « Arpège » de Mâcon avec une cinquantaine de choristes qui a œuvré (90 spectateurs payants). L'ensemble « Buxtehude en Bourgogne » s'est produit le 11 décembre (87 spectateurs payants). Les deux concerts ont été de grande qualité.

#### **Rapport financier**

Les recettes sont constituées des montant des adhésions et dons pour un total de 1275 Euros, à comparer aux 175 Euros de l'année précédente.

Notre compte chèque (Crédit Agricole) montre un solde positif de 2165,18 Euros dont 803,50 Euros grâce aux deux concerts (620,50 Euros le 4 décembre et 183,50 Euros le 11 décembre).

Noter que la ligne Sacem sur le bilan des concerts correspond à une provision puisque nous n'avons pas encore reçu la facture définitive d'Arpège.

Vu le coût raisonnable de la prestation d'Arpège, nous effectuerons un don de 100 Euros au profit de leur association.

#### **Bilan des activités 2011**

Des affiches ont été placées aux endroits stratégiques de notre canton par Raymond Delisle.

Nous avons préparé une plaquette encourageant des dons et legs. Après quelques aller-retours avec Maître Coillard pour valider très précisément le contenu qui doit être en ligne avec la loi, nous en mettons à disposition quelques exemplaires à l'entrée de l'église. Ce ne peut pas être un tract de style 'grande diffusion'.

Maître Coillard a posé notre belle affiche dans son étude, bien visible et il dispose aussi de cette plaquette.

Organisation de deux concerts. A l'origine, il ne s'agissait que d'un concert, jusqu'à ce que Raymond découvre qu'un concert organisé par « Buxtehude en Bourgogne » était prévu une semaine plus tard. Nous avons pensé qu'une mutualisation des moyens pouvait être bénéfique aux deux, ce que nous avons réalisé. La mairie nous a aidé par le prêt de la salle bleue et en nous offrant les boissons pour les vins d'honneur. Le Crédit Agricole nous a fourni gracieusement 1300 tracts, et nous avons bénéficié de tarifs privilégiés pour les affiches grâce à Charles Mathey, qui a d'ailleurs procédé au dessin des affiches et des programmes. Pour la reproduction des programmes une partie a été réalisée gracieusement par la ComCom. Nous avons comptabilisé 90 entrées pour la chorale Arpège de Mâcon le 4 décembre et 87 entrées pour Buxtehude le 11 décembre. Le budget pour Buxtehude est serré. La prestation demandée par les professionnels (700 Euros) ne nous aurait laissé qu'une marge d'environ 80 Euros. Après révision de leur demande à 600 Euros, nous avons donc un bénéfice de 183,50 Euros. C'est beaucoup trop peu face à l'investissement de tous. Nous devons d'ailleurs remercier vivement Mme Soret, Michelle Fauda et Jean Dupupet pour la gestion de l'accueil des spectateurs. Le vin d'honneur fut un événement important sur le plan

relationnel. Des élus nous ont fait l'honneur de participer à cette manifestation, et aussi M. Martinet président de la fédération des orgues de Saône et Loire, de même que Pierre-François Baron, à la fois organiste à la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse et membre de notre comité des sages. Certains de nos adhérents lointains (Auvergne et PACA) étaient aussi présents.

### **Budget 2012**

Les recettes de l'année 2012 seront constituées des adhésions, auxquelles s'ajoutera le résultat de la manifestation prévue le 2 décembre.

### **Approbation des rapports**

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

### **Quitus aux administrateurs**

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

### **Election des administrateurs**

Les membres actuels se sont tous représentés.

Nous accueillons un nouveau membre au conseil d'administration.

Le conseil d'administration est composé de :

Président : M. Rémy Poilane

Secrétaire : M. Raymond Delisle

Trésorière : Mme Françoise Poilane

Consultante : Mme Georgette Soret

### **Montant des cotisations**

L'assemblée a reconduit les tarifs en cours, à savoir l'adhésion simple à 10 Euros.

Le président a confirmé que, suite à sa conversation téléphonique du 13 octobre 2010 avec Mme Cordel, spécialiste de la gestion des associations au service des impôts de l'Essonne, la cotisation rentre dans le cadre du crédit d'impôt dans la mesure où il n'y a aucune contrepartie à cette cotisation, ce qui est notre cas.

En conséquence, le reçu au titre des dons est délivré à tous nos adhérents.

Il reste essentiel que chacun vérifie que ceci a bien été pris en compte par le service des impôts dès réception de l'avis d'imposition.

### **Projets 2012**

Nous sommes inscrits au calendrier du comité des fêtes pour le 2 décembre. Cette manifestation sera vraisemblablement un concert. Plusieurs pistes ont été abordées :

Le groupe Xeremia, ensemble d'instruments anciens avec aussi des chants en rapport

La chorale Arpège

Le groupe Buxtehude, de très grande qualité, nous semble difficile à rentabiliser de par son coût

Quelquechose autour des Noëls locaux de Charles Emmanuel Borjon, à creuser au cours d'une prochaine réunion de travail

Nous envisageons une première réunion du comité des sages, à l'église, courant deuxième ou troisième trimestre.

Une réflexion s'impose pour mieux coopérer avec l'école de musique et mettre en place des sessions de découverte de l'orgue avec les professeurs de l'AIAMA en fin d'année scolaire. Nous allons entrer en contact avec la nouvelle présidente.

Participer à une des manifestations de l'été nous semble difficile pour plusieurs raisons :

-il faut se produire en plein air

-les centres d'intérêt sont très éloignés des nôtres

Site Internet. Charles Mathey pourrait travailler sur ce sujet, et il nous l'a même proposé. Cependant, vu son implication dans de nombreux projets, il semble judicieux de ne pas lui ajouter cette charge en ce moment. En revanche, Madame Soret nous a fait part de l'expérience autour du blog de l'association « Histoire et traditions en Bresse-Val de Saône ». Un blog est gratuit contrairement à un site Internet, et permettrait de démarrer et en tout cas d'être visible sur Internet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Ce compte-rendu est expédié à tous les membres de l'association, y compris aux membres de droit du comité des sages, par ordre alphabétique : M. Pierre-François Baron, M. Bernard Coudurier et M. Gérard Sablier.

Le Président, Rémy Poilane